

## **Un rapport du COR prétexte à mauvaises idées !**

Alors que l'avenir du système des retraites par répartition sera au cœur de la prochaine campagne présidentielle, le conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre son rapport annuel. Celui-ci déclare tenir compte des dernières évolutions notamment démographiques, du fait d'un taux de fécondité en baisse sensible mais également la situation économique de part la dégradation du contexte international. En réalité, cela sert surtout de prétexte à dramatiser la situation financière des retraites qui deviendrait structurellement déficitaire à long terme. Comme si la situation de 2026 était appelée à demeurer inchangée à l'horizon 2050 plus encore en 2070 !

Le COR insiste sur l'hypothèse la plus pessimiste qui n'est en rien une certitude. D'ailleurs moins de population sur le marché du travail peut impliquer moins de chômeur·euses et donc un poids moindre sur les comptes publics. Mais le but recherché est surtout de préparer les esprits à valider l'unique porte de sortie acceptée par les libéraux dont Gilbert Cette, le président du COR, pour soit disant « sauver » le système des retraites : dégrader toujours plus les droits sociaux comme repousser l'âge de départ ou augmenter la durée de cotisation.

Toutefois le rapport concède que les dépenses prévisionnelles de retraites resteraient globalement stables d'ici 2070. Ce sont encore une fois les recettes qui à l'inverse décrochent. Comme en 2023 et la précédente réforme des retraites, le problème ne vient donc pas d'un supposé excès de dépenses mais bien d'un manque chronique de recettes. Alors que les solutions existent mais ne sont que rarement évoquées ou alors à la marge : fin des exonérations de cotisations patronales et d'ici là compensation intégrale par l'État des exonérations actuelles, égalité salariale, hausse du taux d'emploi, lutte véritable contre le chômage par la baisse du temps de travail, lutte contre la fraude sociale notamment patronale, hausse des salaires et de la cotisation sociale...

**Les pistes sont donc nombreuses mais jamais mises sur la table par le pouvoir politique. Tout cela au nom de la « compétitivité » de l'économie, en réalité au profit du capital mais au détriment systématique des besoins fondamentaux de la population.**

**Pour l'Union syndicale Solidaires, il est plus que temps d'un partage plus juste des richesses et donc de construire la justice sociale. Pour une retraite à 60 ans, 37,5 annuités. Et vite.**

Paris le 15 juin 2026